



Babygrimpe

(Pour les petits encadrés par leurs parents)

Sénescalade

Renseignements concernant le grimpeur :

NOM :

Prénom :

Date de Naissance : / /

Parent encadrant présent aux séances :

NOM :

Prénom : Ville :

Adresse : C.Postal :

Contact principal :

M@il :@.....

Tel : / / / /

Autre contact :

M@il :@.....

Tel : / / / /

Tarifs 2018-2019

Montant de la séance par grimpeur :		5,00 €		
+ Licence découverte par séance (optionnelle) :		6,00 €		
<u>Ou</u> licence annuelle FFME et cotisation club :		80,00 €		
+ Complément d'assurance (optionnelle)	Options d'assurance complémentaire (cf notice d'information)			
	VTT	30,00 €		
	Slackline	5,00 €		
	Trail	10,00 €		
	Ski	5,00 €		
Assurance BASE	8,00 €	Garanties indemnités journalières	IJ1	18,00 €
Assurance BASE +	11,00 €		IJ2	30,00 €
Assurance BASE ++	18,00 €		IJ3	35,00 €
Total :				

Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club d'escalade de Séné et m'engage à le respecter.
(↓nom du grimpeur↓)

Déclare être couvert par une assurance personnelle individuelle accident (prenant en charge l'escalade)

OU Souscrit une licence découverte (assuré en France métropolitaine et dans les DOM-TOM et pays frontaliers et couvert en atteinte corporelle, responsabilité civile et assistance rapatriement)

OU Souscrit une licence annuelle (compléter la notice d'assurance FFME).

Le à Signature :

Lu et approuvé